

Comm'Une enVie de Qualité !

99 PROPOSITIONS POUR LES ANDENNAISES & ANDENNAIS

LA SEULE VRAIE LISTE D'OUVERTURE
UNE DIVERSITÉ ANDENNAISE SOUDÉE
DE NOUVELLES COULEURS QUI RASSEMBLENT



ANDENNE EN MIEUX, C'EST NOTRE ADN
ANDENNAIS, DYNAMIQUES ET NOVATEURS

RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE

ADNANDENNE.BE

BONJOUR@ADNANDENNE.BE



ÉLECTIONS
COMMUNALES
2018

   @ **ADNANDENNE**

Qui sommes-nous ?

Des citoyens engagés qui veulent plus et surtout mieux pour leur commune. Nous proposons aux Andennais un nouveau projet politique que nous construisons avec vous. Ce projet est démocratique, progressiste, participatif, créatif et attentif au bien-être de chacun.

Citoyens engagés, sans appartenance politique nationale, associés avec des élus sortants, crédibles et expérimentés, nous unissons nos forces pour présenter une liste de 29 candidats compétents pour les élections communales du 14 octobre prochain. Ensemble, misons sur le projet AD&N pour une meilleure qualité de vie des Andennais.

Que voulons-nous ?

Faire de la politique de manière moderne, respectueuse et responsable à Andenne. Ce programme électoral a été établi par les Andennais, pour les Andennais. Construit de manière **participative** par les 29 candidats de la liste AD&N mais aussi en compagnie de **citoyens intéressés** et des **représentants du monde associatif**, les 99 propositions qui vous sont présentées aujourd'hui sont crédibles et porteuses d'avenir.

Notre préoccupation première est de défendre les intérêts de chaque Andennaise et de chaque Andennais, et ce, de manière intègre afin de vous offrir une meilleure **qualité de vie**.

Toutes ces idées sont évidemment appelées à être débattues et à évoluer. Si vous aussi, vous souhaitez donner votre avis ou partager votre vision pour l'avenir d'Andenne, vous êtes toutes et tous les bienvenus (voir dernière page). Ensemble, nous serons plus forts. Ensemble, nous irons plus loin !

Les 29 candidats d'AD&N

UNE GOUVERNANCE SOUCIEUSE D'ÉTHIQUE ET DE PARTICIPATION CITOYENNE



Participation citoyenne

- Mettre en place une **Plateforme de Participation citoyenne** pour une démocratie locale accessible, fiable et inclusive. Cette assemblée sera un outil d'aide à la décision tenant réellement compte de l'avis des citoyens.
- Remettre sur pied les **conseils consultatifs** (aînés, enfants et jeunes) et les doter d'un budget annuel significatif pour la mise en place de projets d'intérêt général. Tenir compte de l'avis de ces Conseils sur les dossiers communaux qui relèvent de leurs préoccupations.

- Doter chaque village et/ou entité d'Andenne d'un **budget participatif**. Celui-ci permettra la réalisation de projets locaux sur base d'une vraie participation, avec un accompagnement indépendant.

Éthique et transparence

- Organiser des **transmissions en streaming** (vidéos en ligne) des **séances publiques des Conseils communaux**. Mettre en ligne les procès-verbaux de ces Conseils. Rendre le bulletin communal impartial et en faire un document d'information objective et utile. Y intégrer un résumé des décisions importantes des Conseils communaux.
- Présider et animer le Conseil communal de manière à ce que les **débats soient respectueux et compréhensibles par tous**. Le Conseil sera présidé par un Conseiller communal hors Collège.
- Créer **une Commission des Finances ainsi qu'une Commission du Développement territorial et de la Prospective** en vue de préparer collégialement les dossiers en toute transparence.

- **Faire présenter publiquement, par chaque échevin, ses objectifs annuels et son bilan.** Ces présentations se feront début d'année, lors d'une réunion interactive et en présence des citoyens.
- **Limiter le cumul des mandats** communaux dérivés pour une gestion publique plus efficace et une participation du plus grand nombre. Cette limitation s'appliquera à tous les élus et aux fonctionnaires communaux.
- **Garantir à chaque citoyen l'objectivité dans l'instruction de ses dossiers individuels** (permis d'urbanisme, logement...). Les élus s'abstiendront d'intervenir politiquement et respecteront l'indépendance de l'administration.
- **Sortir purement et simplement la Ville d'Andenne du groupe Publifin.**

POUR L'ESSOR ÉCONOMIQUE D'ANDENNE : UNE IDENTITÉ, UNE STRATÉGIE, DES ACTIONS, DES EMPLOIS

Économie, emploi et formation



- **Créer une cellule locale Emploi-Formation**, en partenariat avec le FOREM et des centres de compétences, afin que la coordination des initiatives d'accompagnement et de formation des demandeurs d'emploi soit en lien avec les besoins des entreprises. Confier le pilotage de cette collaboration à un comité d'accompagnement composé de représentants des entreprises, des travailleurs et de la Ville.
- **Développer un observatoire des sites économiques ou commerciaux inoccupés**, chargé de tenir à jour un inventaire des sites disponibles (indépendamment de leur taille). Ce groupe aidera la Ville à prendre des décisions pour réaffecter ou réinvestir dans certains sites.
- **Créer un ou plusieurs halls relais.** Sur base d'un inventaire, réhabiliter des sites qui accueilleront des commerces ou activités artisanales naissants, pendant une durée déterminée et avec un loyer modéré.
- **Déployer une stratégie d'occupation des zonings existants.** L'objectif est double : tirer pleinement parti de tous les espaces disponibles avant d'envisager l'ouverture de nouvelles zones et assurer la complémentarité entre les fonctions présentes sur le territoire.

- **Réaliser une étude sur les besoins commerciaux d'Andenne.**

La réalisation de cette étude sera externalisée. Installer ou reprendre un commerce considéré comme étant en pénurie, donnera droit, sous conditions, à la mise à disposition d'espaces commerciaux pendant deux ans à titre gratuit.

- **Construire une vision commune du développement commercial et soutenir le commerce andennais en centre-ville** par aides directes (prime unique) ou indirectes. Octroyer une prime spécifique à tout nouveau commerçant, réellement indépendant, si celui-ci choisit de s'implanter dans le centre-ville en achetant ou louant un espace commercial.
- **Développer un réseau de commerces de circuits courts.** Soutenir par un « label andennais » l'identification des produits locaux distribués en circuit court. Éditer un guide et mobiliser tous les autres moyens de communication (réseaux sociaux...) afin de susciter l'adhésion des Andennais aux produits de leur commune. Dans le respect des règles des marchés publics, la Ville privilégiera des produits locaux pour ses fournitures.

Stratégie de développement et d'image de marque pour Andenne

- **Valoriser et élargir les missions de PromAndenne** à un véritable rôle prospectif et d'animation économique : mettre en avant des spécificités du territoire (économique, géographique et touristique), stimuler de nouvelles initiatives de mentorat d'entreprise et d'animation...

- **Mettre en œuvre une stratégie de communication en faveur des commerces et entreprises andennais.** Y intégrer les outils digitaux en créant une plateforme en ligne qui centralisera les offres promotionnelles des commerçants de la ville et leurs actions innovantes.
- Créer un **Salon de l'Entreprise andennaise** où tous les commerçants, industriels et indépendants qui le souhaitent pourront y exposer leur production et savoir-faire. À cette occasion, un espace sera consacré à l'emploi et au recrutement.

UNE COMMUNE SOCIALE, SOLIDAIRE, OÙ IL FAIT BON HABITER

Affaires sociales

- **Refinancer significativement le CPAS** afin de poursuivre les actions existantes et développer des **politiques sociales innovantes au bénéfice de tous les Andennais** de tous âges et de toutes conditions.



- Réintégrer tous les services sociaux communaux au sein du CPAS afin de créer un **guichet social unique**. Celui-ci sera un espace convivial où une équipe de travailleurs sociaux aidera à **améliorer toute situation** (santé, logement, jeunes, seniors, emploi, accès à la culture...). Accueillir à Andenne un bureau décentralisé d'un centre de soutien et d'orientation pour jeunes et familles.

- **Innover en créant de nouveaux modèles de solidarité durable, mutuellement bénéfiques.** Encourager les projets et actions de solidarité locale, notamment par un **service citoyen** auquel les jeunes seraient sensibilisés via les écoles. Ces actions, sur base volontaire et bénévole, permettront aux Andennais qui le désirent de consacrer un peu de temps à des personnes handicapées, à des clubs sportifs ou des institutions culturelles, à des chantiers environnementaux...

- **Ouvrir une épicerie sociale** proposant des produits alimentaires et de première nécessité à un prix adapté aux moyens des personnes précarisées. Complémentairement au « Service des repas chauds à domicile », **ouvrir un restaurant social** distribuant des repas sains, à moindre coût (ou gratuits), aux personnes en difficulté. Ces deux services offriront un accompagnement social spécifique (info santé, cours de cuisine...).

- **Mettre en place un mécanisme de récupération et de redistribution des invendus alimentaires des grandes surfaces.**

- **Étendre le service du « taxi social »** afin de rencontrer aussi les demandes en matière de culture et de loisirs. Veiller au bon transport collectif de personnes socialement isolées souhaitant assister à des spectacles et/ou manifestations culturelles et récréatives, fréquenter le marché hebdomadaire...

- **Créer dans toutes les entités communales des « jardins des rencontres »** où les habitants pourront échanger leurs savoirs en jardinage, partager leurs récoltes... dans le but de tisser du lien social entre voisins.

- **Accueillir les différences de chacun avec bienveillance.** Identifier une **personne ressource «handicap** » dans l'administration. Cet agent communal orientera les familles des personnes souffrant d'un handicap accidentel ou génétique dans les démarches administratives, souvent complexes. **Adapter les infrastructures publiques** qui ne le sont pas encore afin de les rendre accessibles à tous. Veiller au respect des espaces réservés aux Personnes à Mobilité Réduite. Renforcer les liens et collaborations positives avec les acteurs locaux (centre Saint-Lambert, HAIM...).

Logement

- **Veiller à ce que le parc de logements publics atteigne les 10% imposés** par la Wallonie afin de rencontrer davantage la demande. Mieux faire connaître l'AIS (Agence immobilière sociale) auprès des propriétaires et des locataires potentiels afin de réduire le nombre de biens immobiliers inoccupés et de venir ainsi en support aux Logis andennais. **Optimiser les performances énergétiques des logements publics.**

- **Faciliter le maintien des personnes âgées à leur domicile pour leur bien-être.** Étendre les conventions, en complément de celles existantes, avec les services d'aides familiales afin d'étendre l'action sociale aux gardes à domicile et aux soins infirmiers. **Augmenter le nombre de places dans les maisons de repos** et dans les MRS et **créer une résidence-service accessible en centre-ville.**

UN TERRITOIRE OÙ CULTIVER LA QUALITÉ, OÙ SE DÉPLACER EN SÉCURITÉ



Aménagement du territoire et urbanisme

- **Établir un schéma de développement local afin de gérer le territoire avec respect et intelligence** dans un souci d'équilibre entre l'habitat, les zones réservées aux entreprises, les terrains agricoles et les zones vertes. AD&N veut de la qualité plutôt que de la quantité !
- **Veiller à la qualité de nos paysages.** S'assurer que le développement du bâti soit respectueux de nos lieux de vie. Entretien et rénover l'ensemble du centre d'Andenne. Mettre en valeur et dynamiser le vieil Andenne. Préserver la cohérence et l'harmonie de chaque entité villageoise. Ne développer de nouveaux zonings et de nouveaux lotissements que dans une vision globale du territoire.

• **Aménager des espaces de nature dans nos quartiers.** Les arbres, les parcs sont des éléments importants pour notre santé, notre bien-être. Il faut veiller à un équilibre entre le construit et la nature. En ce qui concerne les nouvelles constructions, mais également les espaces communaux existants, prévoir et aménager des zones vertes pour en faire des lieux de convivialité et de rencontre entre les générations.

Agriculture

• **Aménager des voiries « agriculteurs admis »** pour garantir la sécurité et la mobilité des riverains et usagers y compris faibles (piétons, vélos...), mais aussi pour faciliter le travail et le déplacement des agriculteurs dans le respect de chacun.

• **Créer une cellule de soutien aux agriculteurs.** Les agriculteurs, les maraîchers et les éleveurs sont des acteurs économiques importants et font partie de l'identité de la commune. Aidons les producteurs à vivre de leur travail tout en restant les garants de nos paysages ruraux. Une association sera créée afin de permettre aux agriculteurs – et spécifiquement les plus jeunes – en difficulté de trouver une aide ponctuelle lors de crises et événements, grâce à des emplois saisonniers (en ce compris étudiants).

• **Créer une commission communale de l'agriculture pour renforcer le dialogue entre agriculteurs et riverains.** La moitié du territoire andennais est affectée à l'agriculture. Cette commission « Agriculture » ouvrira le dialogue entre citoyens et agriculteurs afin que les uns et les autres puissent comprendre mutuellement leurs attentes et contraintes et ainsi trouver des solutions optimales pour tous.

• **Consacrer des terrains communaux à l'agriculture durable et de proximité.** Mettre ces terrains à la disposition de projets et de producteurs biologiques ou engagés dans une agriculture raisonnée, dans la perspective de développer la **vente en direct ou en circuit court**. Notre objectif est de favoriser l'alimentation locale, dans une démarche respectueuse de l'environnement, des consommateurs, des producteurs et de tous les Andennais.

Mobilité



• **Circuler de façon facile et agréable à Andenne.** Adapter l'offre aux besoins en renforçant les possibilités de transport en commun (service Proxibus), en améliorant les chemins et sentiers au cœur des villages ou entre ceux-ci, en adaptant les infrastructures à tous les usagers (piétons, cyclistes, personnes ayant des difficultés pour se déplacer...). À chaque tronçon de voirie rénovée, l'ensemble des usagers sera pris en compte.

• **Assurer la mobilité et la sécurité de tous les usagers de la route.** Sur les voiries communales, aménager des **pistes cyclables** connectées au RAVEL et des sens interdits accessibles uniquement aux vélos. Baliser des itinéraires vers les lieux sociaux et touristiques (écoles, centres sportifs, commerces, collégiale...). Aménager les passages piétons pour une meilleure visibilité, en priorité devant les écoles et crèches de notre commune. Travailler avec les TEC afin de rendre leurs services plus performants et étudier la possibilité d'instaurer un **service de Proxibus électriques** pour couvrir l'ensemble du territoire de la commune. **Encourager l'utilisation de voitures et de vélos partagés et soutenir les véhicules non polluants** en leur créant des emplacements de parking. Développer le **covoiturage** en soutenant les plateformes de covoiturage.

• Mettre en place un **plan communal de mobilité pour Andenne** : poser d'abord un diagnostic en ce qui concerne la situation actuelle, définir ensuite des objectifs et proposer des solutions pour améliorer la mobilité. Profiter de cette réflexion pour **revoir le système de parking payant en centre-ville et celui du parkingsouterrain** qui ne rencontre pas le succès escompté.

UNE OFFRE SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE QUI NOUS CONNECTE AU MONDE

Enseignement

- Soutenir les écoles qui **sensibilisent les enfants aux problématiques citoyennes actuelles** : mobilité et sécurité routière, lutte contre les assuétudes, respect relationnel et lutte contre le harcèlement scolaire, protection de l'environnement, échanges intergénérationnels, égalité et multiculturalité, alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement, souci de l'égalité, ouverture à la pluralité des cultures et des convictions, participation au processus démocratique, contribution à la vie sociale...

- Soutenir les projets qui visent l'accès aux **nouvelles technologies** dans toutes les écoles communales avec l'installation de TBI (tableau blanc interactif), l'utilisation de tablettes et des formations adaptées pour les enseignants en vue de favoriser un enseignement de qualité et en phase avec les réalités actuelles de nos enfants. Éduquer les élèves à la bonne utilisation des nouvelles technologies mais sans oublier les connaissances de base.



- Développer davantage **l'enseignement en immersion** dans le communal afin d'offrir une possibilité d'apprentissage précoce des langues néerlandaise et anglaise.

- Promouvoir un **encadrement de qualité pour les primo-arrivants, notamment dans l'apprentissage de la langue française**, en appuyant les initiatives des ASBL présentes sur le territoire de la commune et en permettant des collaborations avec les écoles d'Andenne.

- Développer une **Commission Enseignement** composée d'élèves et d'enseignants issus des différents réseaux d'enseignement présents dans la commune, afin de favoriser les échanges et la mise en place de projets inter-établissements. **Favoriser les échanges entre les différents réseaux d'enseignement** en développant des projets culturels ou sportifs.

- **Accroître le développement et l'offre de l'école industrielle et commerciale** de la Ville, notamment en proposant des **partenariats** avec d'autres établissements et avec le monde de l'entreprise.

Accueil extrascolaire

- **Faire connaître mieux encore l'offre en matière d'accueil extrascolaire** et les différentes structures actives dans ce secteur sur notre commune. Renforcer les collaborations avec l'Académie de Musique de Huy, les fanfares, les clubs sportifs... présents à Andenne.

- Soutenir **les initiatives à l'aide aux devoirs et multiplier le nombre de places disponibles** après la journée d'école, pour aider tous les enfants.

- Maintenir des **plaines communales** de qualité et des **stages** (accessibles à tous) couvrant l'ensemble des vacances scolaires annuelles. Y développer **des projets pédagogiques forts** : scientifiques, artistiques, culturels, citoyens... à la fois ludiques, formateurs et porteurs d'avenir **pour l'épanouissement** physique et intellectuel des enfants.

- **Proposer des ateliers en partenariat** (Croix-Rouge, secourisme, visite de la caserne des pom-piers...) en primaire et en secondaire pour tous les réseaux d'enseignement afin de familiariser les élèves aux premiers secours.

UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ POUR UNE QUALITÉ DE VIE EN BONNE SANTÉ

Protection de l'environnement

- **Soutenir les agriculteurs** dans la perspective d'une interdiction des pesticides, OGM et autres produits phytosanitaires nuisibles à notre santé et à la biodiversité. Organiser des rencontres et des débats avec tous les acteurs du secteur (agriculteurs, maraîchers, personnel communal, Groupe d'Action Locale, universités...) pour développer un « Plan communal de Développement de la Nature » (PCDN) et trouver des solutions crédibles, qui satisferont tant les producteurs que les consommateurs et garantissant la protection de la biodiversité.

- **Réduire la production de déchets** en formant et informant les citoyens. Promouvoir des méthodes de recyclage alternatives (compostage, recyclage des produits invendus, périmés ou inutilisables...). **Installer des**

poubelles publiques pour le tri sélectif, en collaboration avec les écoles afin d'inciter les enfants à éduquer leurs parents dans ce domaine. Sensibiliser les citoyens et les commerçants à la **rationalisation de l'usage des sacs et emballages**. Renforcer les contacts avec les ressourceries, Troc & Moi et promouvoir les « Repair Cafés ». Développer le parc à conteneurs du BEP.



Réserve naturelle de Sclaigneaux

- **Développer davantage les zones vertes** dans notre ville et ses villages en installant des bacs fleuris ou des micro-jardinières, en développant des zones de fauchage tardif ou de prairies fleuries... **Favoriser la plantation d'arbustes et de haies d'essences locales** aux alentours des nouvelles constructions : ces plantations sont nécessaires aux oiseaux et insectes et elles sont un moyen efficace de lutter contre les inondations. **Favoriser l'apiculture** sur la commune.

- **Mettre en évidence chacun des atouts naturels d'Andenne** : Meuse et ruisseaux, chemins et Réserve Naturelle... **Développer les projets locaux** de potagers et vergers communautaires. Dans les espaces publics, planter de préférence des arbres fruitiers dont les récoltes seront organisées avec les riverains.

- **Exploiter les carrières dans le strict respect de la réglementation afin de protéger la qualité de vie des Andennais, l'environnement et le patrimoine local**. Renforcer le rôle des Commissions de suivi des carrières afin d'y développer des réflexions entre carriers et riverains et d'y élaborer une vision claire de l'avenir des carrières andennaises. Étant donné que plus de 10% du territoire communal est déjà en zone d'extraction, ne plus autoriser la création de nouvelles carrières.

Économies d'énergie et énergies renouvelables

- **Optimaliser les performances énergétiques** des bâtiments communaux et les aménager afin de les rendre performants (thermographie, isolation, installation de panneaux photovoltaïques, remplacement des chaudières en fin de vie par des chaudières à biomasse...). En matière énergétique, notre administration doit devenir une référence pour le citoyen. **Conseiller et soutenir les Andennais qui, à leur tour, souhaiteraient profiter de ces techniques pour améliorer leur habitation**.

Bien-être et santé

- **Agir pour des soins de santé de qualité, accessibles à chacun**. Créer un service de soins mobiles « Médi-bus ». Délivrer au personnel médical et paramédical devant soigner des patients en centre-ville une « carte prestataire de soins » gratuite pour le stationnement.

- **Proposer une alimentation saine et équilibrée** dans nos cantines (écoles, maisons de repos, crèches...) en favorisant les productions locales, saines, variées et sans pesticides via un cahier des charges précis. **Proposer des alternatives** aux aliments et boissons hyper-sucrés ou salés en proposant des fontaines à eau ou des distributeurs de fruits en saison.

- **Réaliser un cadastre des lieux critiques**, en priorité autour des écoles, des crèches, des maisons de repos... et ce, afin d'agir ensuite efficacement contre les nuisances et pollutions (entreprises non-polluantes, limitation de la circulation aux moments critiques, itinéraires adaptés, lampes intelligentes...).

- Être attentif à la **protection de la faune et de la flore**, et veiller au **bien-être animal** pour un meilleur équilibre de notre environnement.

UNE COMMUNE OÙ IL FAIT « BON VIVRE-ENSEMBLE », QUI UNIT LES GÉNÉRATIONS DANS LE RESPECT, LA FÊTE ET LE SOUVENIR

Secteur associatif et citoyenneté

- **Pour AD&N, la liberté associative est une priorité**. Soutenir et écouter les associations andennaises. Aider celles-ci logistiquement et financièrement sur base de critères objectifs et d'appels à projets. Assurer leur promotion via un agenda mis en ligne et relayé dans la presse. Faire vivre la Maison des Associations selon ses besoins et y créer un accès PMR.

- **Développer la citoyenneté à Andenne**. Favoriser le respect relationnel. Faire d'Andenne une ville sans la moindre discrimination d'âge, de sexe, de race, d'orientation sexuelle... pour un « vivre-ensemble » de

qualité. Mettre un point d'honneur à ce qu'Andenne soit une commune « PMR bienvenue ». **Le RESPECT doit redevenir le mot-clé** des relations humaines à Andenne.

Andenne pour tous les âges



- **Créer de nouvelles places dans les crèches** afin de pallier le manque de places à Andenne. Soutenir les accueillantes à domicile et favoriser les collaborations avec toutes les structures d'accueil d'enfants et les gardes d'enfants malades à domicile. **Instaurer dans une des crèches d'Andenne un horaire élargi** pour les enfants dont les parents travaillent à horaire décalé ou inhabituel.
- Développer les **consultations ONE** dans un cadre agréable et adéquat. Encourager, au niveau local et avec le monde associatif, les **projets d'activités qui favorisent une rencontre entre jeunes parents** (bébés rencontres, yoga postnatal, massage bébé...).
- En plus du développement des plaines de jeux (voir partie « Enseignement et accueil extrascolaire »), **soutenir la Maison des Jeunes et tous les mouvements de jeunesse**. Consulter le **Conseil Communal des Enfants et le Conseil communal des Jeunes** sur les thématiques qui les concernent et joindre leurs avis aux décisions du Conseil communal. Collecter et diffuser les **offres d'emplois locales pour étudiants**.
- **Soutenir et promouvoir les activités des associations pour seniors à Andenne**. Assurer l'accessibilité à ces activités, où qu'elles se déroulent. Actualiser et renforcer les **plans « Grandes chaleurs » et « Hivers solidaires »** pour rencontrer les besoins des seniors (contacts quotidiens, distribution d'eau ou de soupe...).
- Créer un service de référence pour **aider les seniors à se maintenir à domicile** (en plus du soutien de l'assurance autonomie wallonne). **Soutenir et aider les aidants proches et les familles** des personnes âgées désorientées, handicapées ou malades. Favoriser et encourager tout type d'habitat collectif pour les aînés ainsi que l'habitat intergénérationnel.

Festivités

- **Maintenir et renforcer les festivités andennaises, témoins de l'identité de notre Ville** (nos célèbres trairies, le Carnaval des Ours, les Fêtes de Wallonie...). **Innover en créant des spectacles son et lumière d'été** à la collégiale ou à l'Hôtel de Ville. Développer les **fêtes des voisins** dans toute l'entité. Faciliter le prêt et le dépôt de matériel pour ces activités. Redynamiser les jumelages (Bergheim, Chauny, Mottafollone et Vezins) en impliquant la population dans toutes ces manifestations.

Associations patriotiques

- **Soutenir les associations patriotiques** et garder le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté et la démocratie. Entretien et rénover si nécessaire tous les monuments patriotiques ; les nettoyer et les fleurir régulièrement. Organiser des « tours du souvenir » tous les 8 mai et 11 **novembre dans une approche plus dynamique et pédagogique**, en collaboration avec les écoles. Collecter tous les **témoignages** d'Andennais dans un devoir de mémoire.

UNE OFFRE CULTURELLE, SPORTIVE ET TOURISTIQUE ENRACINÉE DANS NOTRE PATRIMOINE, POUR MIEUX DÉPLOYER NOS AILES !

Culture et sport

- **Développer à Andenne une offre culturelle diversifiée** qui fera office de levier économique et social, contribuera au bien-être des Andennais et développera l'image positive de notre ville. Reconnaître à sa juste valeur l'engagement de tous les **bénévoles du secteur associatif** qui s'investissent et tenir compte de leur avis.
- Continuer à enrichir la **programmation du Centre culturel d'Andenne** en invitant chaque année des « têtes d'affiche ». Soutenir le développement des **actions décentralisées** et les initiatives visant la culture pour tous. Assurer également une promotion performante des spectacles et autres activités culturelles. **Développer des collaborations avec l'HoReCa** andennais pour que les spectateurs puissent aisément se restaurer avant et après les spectacles.

- **Faire du futur « Phare » le nouveau pôle culturel andennais** et ouvrir sa vitrine à tous les acteurs du secteur : Office du Tourisme, Musée de la Céramique, bibliothèque, Archéologie andennaise... Développer des collaborations afin de mettre en évidence le trésor exceptionnel de la collégiale. Faire rayonner « Ceramic Art Andenne » sur un plan international.



Centre Culturel d'Andenne

- **Favoriser les synergies** entre les mondes culturel (académies de musique, fanfares, chorales et artistes), associatif (ASBL et institutions locales) et sportif (complexes sportifs et clubs) afin de créer des festivals, des parcours d'artistes, des performances sportives et culturelles dans toute la commune. Y associer les écoles pour une dimension pédagogique. Organiser régulièrement **des rencontres et des expositions où les artistes locaux seront mis à l'honneur.**

- **Assurer l'accès au sport à toutes et tous** : jeunes, aînés, handicapés, personnes en difficulté... et également aux sportifs de haut niveau.

Continuer à inciter à la pratique du sport : soutien aux clubs sportifs et aux écoles, utilisation des chèques-sports, remise du Mérite sportif...

- Veiller à ce que **toutes les infrastructures sportives** de la commune (Andenne Arena, complexes de Seilles et Vezin, aires de jeux, infrastructures de quartier...) soient **entretenu, surveillé et renouvelé régulièrement.**

Tourisme et patrimoine

- **Développer et renforcer l'Office du Tourisme et son équipe.** Collaborer avec toutes les structures existantes, à Andenne et ailleurs, pouvant contribuer à l'essor du tourisme de notre commune. **Établir des partenariats internationaux** pour développer de nouvelles thématiques touristiques similaires (céramique, Saint-Jacques de Compostelle, tourisme historique, sites archéologiques...). Mettre tout en œuvre pour accueillir de **l'hébergement touristique diversifié** à Andenne (hôtel, gîtes, chambres d'hôtes...).

- **Assurer une promotion forte des dépliants touristiques,** proposer des visites et promenades guidées thématiques, entretenir régulièrement les chemins balisés... Porter une attention particulière au développement du **tourisme fluvial** et aux aménagements des berges de Meuse.

- **Promouvoir sur le long terme le tourisme** numérique via des accès WiFi gratuits, des sites web, des brochures numériques, des promenades historiques ou champêtres téléchargeables avec audio-guide, des bornes intelligentes et apparentes, des apports documentaires issus de Bibliotheca Andana...

- **Valoriser, promouvoir et rénover si nécessaire notre patrimoine historique et naturel exceptionnel** : la collégiale Sainte-Begge et la place du Chapitre, la Meuse et ses berges, le Calvaire, la réserve naturelle de Sclaigneaux, nos superbes villages, leurs monuments et leurs églises...

POLICIERS ET POMPIERS MIEUX DOTÉS, VICTIMES MIEUX ACCUEILLIES, INCIVILITÉS MIEUX COMBATTUES... POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE !

Police et pompiers



- Renforcer le cadre de police afin d'atteindre le nombre minimal d'agents requis (norme KUL) et ainsi assurer une présence policière quotidienne renforcée. Valoriser **l'agent de quartier, ses capacités d'écoute et sa relation avec la population,** le conforter dans son rôle de prévention, programmer périodiquement des rencontres entre l'agent et les habitants de son secteur pour une réelle police de proximité.

- Mettre à la disposition de la police un bâtiment conforme aux normes de sécurité. S'assurer qu'elle possède tous les moyens matériels requis pour **lutter contre les vols et les cambriolages.** Garantir davantage de permanences mobiles. Dispenser régulièrement des conseils de prévention aux citoyens (dépliants, réseaux sociaux...). Soutenir et développer les réseaux de surveillance de voisinage et les surveillances d'habitations vides (absences, vacances...).

- **Mieux accueillir toute victime de toute forme de violence.** Pour ce faire, **former des agents médiateurs**, aptes également à orienter les victimes vers des services adéquats et performants. Préparer aussi ces agents à un rôle de prévention. Renforcer la communication qu'entretiennent avec la population les éducateurs de rue et animateurs de quartier, pour une meilleure harmonie dans notre vie sociale au quotidien.
- Maintenir la **surveillance par caméra** aux endroits le nécessitant (dans le strict respect de la protection de la vie privée) tout en privilégiant la **présence policière sur le terrain**.
- Mettre en place **deux plans d'actions** spécifiques, concertés avec les intervenants de terrain : un plan de lutte **contre les trafics de substances illicites** et un plan de lutte **contre les incivilités**. Allouer des budgets spécifiques à ces plans qui seront évalués annuellement avec des indicateurs objectifs. Vivre dans le respect de tout un chacun en évitant tout conflit de voisinage.
- Combattre le **sentiment d'impunité** en développant des contacts avec le **monde judiciaire**. Réunir à intervalles réguliers les autorités communales, la police, les services sociaux et le monde judiciaire (comme cela se fait dans d'autres communes).
- **Soutenir fermement les pompiers professionnels et volontaires** de la zone NAGE (Namur-Andenne-Gembloux-Éghezée) tant dans leurs actions qu'au niveau de leur plan de carrière. Recruter régulièrement des pompiers volontaires pour maintenir un corps adéquat et suffisant à Andenne.

Sécurité routière et voiries

- **Améliorer la sécurité routière** par des aménagements adaptés, étudiés en concertation avec les différents niveaux de pouvoir et les acteurs concernés : Région wallonne, riverains, associations, impétrants (eau, gaz, téléphone...). **Veiller à la qualité et à la rénovation de nos voiries**. Poser des panneaux d'accueil à l'entrée des villages et de certains quartiers d'Andenne afin de soutenir leur vitalité tout en rappelant les limitations de vitesse et l'importance de maintenir la propreté.
- **Faire respecter les limitations de vitesse** grâce à des contrôles préventifs et répressifs, fixes et mobiles. La vitesse est le premier facteur aggravant en cas d'accident. Appuyer les **campagnes de prévention** contre l'alcool et les drogues au volant avec des actions de terrain extrêmement visibles. Sensibiliser les usagers faibles à l'importance vitale, pour eux, d'être visibles et préservés des chocs. Pour ce faire, ils doivent porter des équipements protecteurs (casque...), circuler avec un matériel correctement entretenu et réfléchissant.

Nucléaire

- Informer les citoyens sur les bons comportements à adopter en cas de **risques nucléaires**. Insister sans relâche auprès des autorités fédérales compétentes telles que l'AFCN (Agence fédérale de Contrôle nucléaire) et le ministre de l'Intérieur, sur la problématique de la sécurité à **Tihange**.

UNE GESTION JUSTE DE NOS RESSOURCES COMMUNALES HUMAINES ET FINANCIÈRES

Finances et fiscalité



- **Diminuer et améliorer la fiscalité locale** particulièrement lourde à Andenne. En deux législatures, notre objectif est d'atteindre une fiscalité et un endettement comparables aux communes semblables à Andenne.
- **Baisser le précompte et l'IPP.** AD&N propose de passer de 2.700 à 2.600 centimes additionnels pour le précompte immobilier (2.600 étant le plafond préconisé par la circulaire budgétaire régionale). Pour l'impôt sur les personnes physiques (IPP : l'impôt sur nos salaires), passons de 8,6% à 8,5% et ensuite à 8,4% afin d'alléger la fiscalité directe sur les citoyens andennais.
- **Diminuer les prix** des permis de conduire, documents d'identité, passeports, compositions de famille, permis d'urbanisme... Ici aussi, Andenne est actuellement une des communes les plus chères !
- **Bien trier ses déchets pour moins payer.** Allégeons la facture des familles responsables qui trient leurs déchets (en diminuant la taxe fixe par rapport à la taxe au poids des déchets non triés). Cette saine gestion permettra à la Ville d'Andenne de demander au BEP un **second ramassage mensuel des déchets papiers-cartons**.

- Devenir plus dynamique en matière de **recherche de subventions**. Mobiliser **les provisions financières**. Suivre attentivement la mise en application de **la taxe sur les immeubles inoccupés**. Étudier la mise en place d'une **taxe pour les sociétés privées de gestion de parking** (comme dans de nombreuses autres villes) afin de préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens car, actuellement, le parking payant ne rapporte rien à la Ville.

Administration et personnel communal

- Garantir au **personnel communal** des formations continuées de qualité et des outils de travail performants afin d'assurer un **service optimal** aux Andennais. Soutenons les fonctionnaires communaux et donnons-leur les moyens d'assurer un **service public transparent, efficace et équitable**.
- Relancer la **politique de nomination du personnel** communal pour renforcer **l'indépendance et le bon fonctionnement** de notre administration.
- **Limiter le cumul de postes publics chez les fonctionnaires communaux** et interdire tout cumul fonctionnel de plus de 120% d'une charge complète de travail.
- **Recruter un personnel de qualité, avec rigueur et sans immixtion partisane ni népotisme**. Donner une large publicité aux emplois communaux vacants. Sélectionner les candidats exclusivement sur concours et respecter les avis des jurys indépendants.
- Poursuivre le **développement de l'environnement digital** de la Ville d'Andenne, tel que le guichet virtuel. Améliorer l'accessibilité à l'administration (numérique, guichets, horaires d'ouverture...).



ANDENNE EN MIEUX, C'EST NOTRE ADN
ANDENNAIS DYNAMIQUES ET NOVATEURS

Andenne, des villages et des quartiers où il fait bon vivre

Pour chacun des villages et quartiers d'Andenne, voici des propositions qu'AD&N souhaite contribuer à réaliser, certaines dans l'immédiat, d'autres sur le long terme. Celles-ci ont été élaborées par des habitants des différents villages, bien au fait de ce qui se déroule près de chez eux.

ANDENELLE

- Rendre davantage attractive la place d'Andenelle, renforcer son rôle de centre plutôt que de carrefour. Y soutenir les commerces de proximité.
- Suivre avec attention les travaux structurels et rendre la rue des Pipiers, depuis bien trop longtemps en chantier, à ses habitants et à la circulation.
- Veiller aux aménagements de voirie nécessaires, entre autres, à une diminution de la vitesse des véhicules sur la N90 reliant Andenne à Huy.
- Faciliter la circulation automobile, piétonne et cycliste. Rénover les tronçons routiers en mauvais état, et où la circulation pose problème. Veiller à la rénovation des trottoirs et à la sécurité des piétons.
- Entretien, dégager et mettre en valeur le ruisseau d'Andenelle et ses berges. Aménager l'ancienne voie du tram, qui relie Andenelle à Coutisse.

BONNEVILLE

- Réaménager un espace ou une place de rencontres au centre de Bonneville et rénover le terrain de football.
- Refuser tout projet de carrière sur le site du Bois de Mâle Plume, pour un avenir sans nuisances.
- Ne plus autoriser les projets immobiliers trop conséquents, en rupture avec l'habitat existant.
- Veiller à la propreté au sein du village, tout comme au respect des limitations de vitesse. En collaboration avec les TEC, développer les services de transports en commun vers Andenne.
- Organiser des manifestations et visites de l'Eglise, qui est un monument classé.

COUTISSE ET GROYNNE

- Préserver le caractère champêtre et rural du village ainsi que de ses lieux de patrimoine (chapelle de Bou-salle...). Entretien et nettoyer les rues du village afin de conserver un environnement agréable à vivre.
- Sécuriser la chaussée de Ciney en contrôlant la vitesse des véhicules (radars préventifs et répressifs). Baliser, aménager et sécuriser les sentiers de promenade et les routes pour les piétons, cyclistes, cavaliers et autres promeneurs.
- Promouvoir et favoriser le développement de commerces de proximité, peu présents dans ces villages.
- Soutenir les initiatives citoyennes locales (Coutisse en fête) et développer un espace de rencontre (salle, plaine de jeux...).
- Penser aux citoyens moins mobiles (personnes âgées isolées, personnes précarisées) et développer des aides pour les déplacements de la vie quotidienne (taxi social) vers le centre-ville : courses, santé, loisirs...

LANDENNE ET PETIT-WARÊT

- Réactiver d'urgence le dossier de restauration de l'Eglise de Landenne, sur base d'un cofinancement entre la Région et la Commune.
- Déployer une signalétique valorisant les origines landennaises de l'écrivain Jean Tousseul ainsi que d'autres particularités historiques (potaies...).
- Evaluer, adapter et renforcer les aménagements destinés à la sécurité routière à l'intérieur du village, en tenant compte des impératifs des agriculteurs locaux.
- En concertation avec la Région en ce qui concerne les aménagements routiers nécessaires, prendre les mesures destinées à sécuriser la traversée de Velaine.
- En cohérence avec le futur PCDR et en tenant compte de la densité démographique de Petit-Warêt, favoriser l'émergence d'une maison de village accessible aux jeunes et aux associations de la localité.

MAIZERET

- Conserver la dimension rurale du village et, bien évidemment, y intégrer tout projet de nouvelle construction.
- Réaménager globalement les espaces devant l'Eglise, et ce jusqu'à la salle des fêtes. Rénover la salle des fêtes et ses équipements, y prévoir un espace pour le comité des fêtes local.
- Diminuer la vitesse des véhicules et renforcer la sécurité routière, spécifiquement sur la N90.
- Préserver et valoriser les bords de Meuse.
- Soutenir les nombreuses festivités locales.

NAMÊCHE

- Diminuer la vitesse des véhicules lourds et renforcer la sécurité routière partout dans le village.
- Finaliser le projet de nouvelle salle des fêtes de Namêche et rendre celle-ci fonctionnelle dans les meilleurs délais pour soutenir le secteur associatif local.
- Encourager la création d'une association des commerçants et des forces vives du village pour l'organisation d'événements (relancer la fête du 15 août...).
- Travailler quotidiennement à la propreté de Namêche (quartier de la gare, aménagements...).
- Etudier la possibilité de créer un espace de jeu / espace de détente sur le haut de Namêche, qui soient accessibles à tous.

PEU D'EAU ET HAUTEBISE

- Préserver l'aménagement actuel du Bois d'Heer, en veillant au respect des habitants et de l'environnement.
- Être attentif à l'aménagement et à l'équipement des voiries ainsi qu'à la vitesse des véhicules sur la Chaussée de Ciney. Avec les TEC, développer l'offre de transports en commun allant vers le centre-ville et la gare.
- Permettre une meilleure cohésion entre les services et associations travaillant dans le quartier de Peu d'Eau et promouvoir le travail en réseau.
- Mettre en évidence le travail effectué par les Logis andennais et la Régie des Quartiers (travaux de rénovation, accompagnement...). Développer les actions de terrain permettant d'intégrer au mieux les besoins des habitants des logements publics et ceux des propriétaires.
- Améliorer l'éclairage des ruelles et zones de garages pour éviter un sentiment d'insécurité.

SEILLES

- Améliorer la convivialité de la place Wauters en installant des infrastructures pour les enfants au sommet de la place, y réduire la place de la voiture au minimum nécessaire pour sécuriser les abords de l'école communale et du parc.
- Sur tout l'axe Tramaka, réduire le sentiment d'insécurité : créer des effets de porte pour ralentir le trafic, aménager des trottoirs au moins sur un côté de la voirie, créer des passages pour piétons avec éclairage différencié à intervalles réguliers...
- La population des quartiers de Seilles se densifie, tenons-en compte pour avoir une réflexion en matière de mobilité lors de tout aménagement de voirie (trottoirs accessibles aux poussettes et PMR, pistes cyclables, ...)
- Donner les moyens à la zone de police d'appliquer une politique plus répressive contre les incivilités (déjections canines non ramassées, dépôts sauvages de mégots et de déchets, stationnement sauvage...)
- Avec les instances compétentes, réaménager le pont du chemin de fer (arrêt du Château de Seilles) : en mauvais état, trop étroit, visibilité faible, pas d'accès PMR et poussettes aux arrêts SNCB et TEC...

SCLAYN

- Diminuer la vitesse des véhicules et renforcer la sécurité routière sur la N90, spécifiquement aux abords des écoles et des passages pour piétons.
- Sécuriser, aménager, embellir et valoriser les bords de Meuse pour les promeneurs, les véhicules, les pêcheurs...
- Rénover le Monument aux Morts de la place de Sclayn et y remettre la statue qui se trouvait en son sommet.
- Restaurer et promouvoir le patrimoine historique et naturel de Sclayn (grotte Scladina, Chapelle...).
- Mettre en place des aménagements plus structurés et plus pratiques (entre autres en ce qui concerne le parking) aux abords du terrain de football et de la salle communale.

THON-SAMSON

- Préserver le caractère champêtre du village de Thon-Samson, labellisé « Plus beau village de Wallonie » et y intégrer avec soin le nouveau bâti.
- S'opposer fermement à tout projet de carrière sur le site du bois de Mâle Plume et envisager un avenir sans nuisances pour les riverains en ce qui concerne la carrière Transcar.
- Travailler sans relâche à la propreté et à l'entretien du village et veiller à la sécurité routière et au respect des limitations de vitesse. Rénover les tronçons routiers en mauvais état (rue du Trou perdu...).
- Développer une placette de village dans le tournant de la chaussée de Gramptinne (en face de « Chez Nicolas » et de la pizzeria). Rénover et entretenir les autres lieux de rencontre du village.
- Consolider la Tour Lapidon et en retirer l'échafaudage.

VEZIN ET VILLE-EN-WARET

- Mettre en place un transport en commun qui relie Vezin au centre-ville d'Andenne.
- Entretien (ou créer) et rendre accessibles les abords des trottoirs et arrêts de bus. Veiller également à la rénovation des voiries secondaires.
- Être attentif à la sécurité routière et notamment aux limitations de vitesse, tant au cœur du village qu'en périphérie.
- Favoriser les échanges entre villageois, en aménageant et en sécurisant les lieux de rencontre.
- Apporter l'aide logistique, administrative et financière aux associations locales lors des activités organisées par celles-ci.



Thon-Samson/Maizeret

SERMON Etienne - 42 ans - Marié.
Diplômé en Science politique et en Communication. Spécialiste en Fonds structurels européens (FEDER). Conseiller communal et Conseiller de Police. Pianiste.



Andenne/Bonneville

DIEUDONNE-OLIVIER Martine
50 ans. Mariée et maman de deux grands enfants. Diplômée en socio-économie. Travailleuse indépendante en tant que boulangère dans le centre-ville d'Andenne.



Landenne

MATTART Philippe - 55 ans.
Marié et papa d'une fille.
Diplômé en Marketing, en Sciences du Travail et en Management public.
Directeur général de l'APAQ-W.
Conseiller communal et Commissaire du gouvernement au FOREM.



Groyne

HALLEUX Florence - 47 ans.
Mariée, maman de trois enfants.
Professeure de français. Membre du Conseil d'entreprise de l'école et militante à Amnesty International.
Conseillère communale.



Andenne

FURNELLE Vincent - 55 ans.
Père de famille et tout récemment grand-père. Études de Philosophie et professeur de Philosophie et de Citoyenneté. Conseiller CPAS.



Andenne

LOMBA Caroline - 35 ans.
En couple et maman d'une fille de 10 ans. Professeure de géographie à Andenne. Administratrice et membre du Bureau au Centre culturel.



Seilles

MUSSEN Olivier - 46 ans.
Cohabitant légal. Originaire de Liège. Habite Seilles depuis plusieurs années. Diplômé en biologie médicale. Employé dans une grande société pharmaceutique du Brabant wallon.



Andenne

STORDEUR Virginie - 41 ans. Mariée et maman de quatre enfants âgés de 9 à 14 ans.
Ingénieure agronome de formation et actuellement maman au foyer.



Andenne

SARTORI Eddy - 67 ans. Marié, papa de trois grandes filles et grand-père de quatre petits-enfants.
Apiculteur passionné.
Pensionné. Président de la chorale St Maurice de Sclayn Candidat belgo-italien



Coutisse

WERY Florence - 31 ans.
Mariée, maman de deux filles de 4 et 7 ans. Institutrice primaire et enseignante de néerlandais dans une classe maternelle en pédagogie active. Formation complémentaire en massage périnatal et en réflexologie.



Andenne

LUX Jean-Sébastien - 32 ans.
En couple et jeune papa d'une petite fille née cette année. Ancien sportif de haut niveau. Consultant indépendant dans la vente, formation, coaching, management, leadership, mentoring.



Vezin

WILLIQUET Gwendoline - 24 ans.
Régente en Sciences économiques et en Sciences économiques appliquées. Professeure d'informatique et d'économie dans le secondaire.



Andenne

MATHIEU Jean-Marie - 63 ans.
En couple. Licencié en Sciences économiques et sociales. Gestionnaire des infrastructures sportives et culturelles de la Ville d'Andenne de 1979 à 1992. Directeur général du CPAS d'Andenne de 1993 à fin 2017.
Aujourd'hui, jeune retraité actif.



Andenne

TRUFIN Caroline - 33 ans. Mariée et maman de deux petits enfants.
Assistante sociale et diplômée en Criminologie. Chef de projets en Ressources humaines au Service public de Wallonie. Administratrice aux Logis andennais.



Andenne

DEFOSSE Marc - 56 ans.
Marié, deux enfants.
Architecte paysagiste.
Fonctionnaire à la Direction de la Nature (SPW-DGO3).



Andenne

VAN MELLO Laure - 41 ans.
Mariée et maman de trois enfants.
Vétérinaire indépendante.



17
LIBERT Benoît - 36 ans. En couple et papa de deux enfants. Diplômé en technique d'infographie orientée web/multimédia. Infographiste indépendant et guitariste dans un groupe de rock. Co-organisateur d'un festival de rock fort connu à Andenne.



18
VAN DAMME Bernadette - 59 ans. Mère de trois enfants qui aujourd'hui volent de leurs propres ailes. Diplômée de l'Institut de Rythmique Jacques-Dalcroze de Belgique. Professeure aux Conservatoires de Namur et de Huy.



19
BONNANO Giuseppe - 35 ans. Diplômé comme technicien en bureautique. Secrétaire médical hospitalier. Délégué syndical. Originaire de Mottafollone.



20
WATCHAP Franciane - 42 ans. Maman de deux enfants. Formation en hôtellerie-restauration, vente et accueil. Travaille dans le secteur du housekeeping hôtelier.



21
HUWART Jean-Yves - 44 ans. Marié, deux enfants. Master en Relations internationales. Ancien journaliste à l'Echo et à l'actualité entrepreneur. Co-fondateur de C-Vox (En-Marche.BE). Auteur de plusieurs ouvrages sur l'économie wallonne



22
LANGENSCHIED Cécile - 60 ans. Maman et grand-maman. Employée à la Commission européenne. Prépensionnée. Bénévole au sein d'ENEO Andenne, association de seniors.



23
GILLET Emmanuel - 66 ans. Marié, papa de deux grandes filles et grand-père de trois petits-enfants. Informaticien bancaire retraité depuis peu... et donc très actif. Administrateur au Centre culturel d'Andenne.



24
DEWEZ Caroline - 39 ans. Maman de deux enfants de trois et huit ans. CESS en Bio-Chimie. Fonctionnaire fédérale à l'ONEM.



25
LEBLANC Pierre-Jean - 54 ans. Marié et papa de deux garçons. Licencié en Histoire et détenteur d'un post-graduat en Gestion. Directeur financier dans une Commune et trois CPAS. Conseiller CPAS et membre du Bureau permanent du CPAS d'Andenne. Administrateur à la crèche « Les Oursons ».



26
VOETS Martine - 61 ans. En couple. Grand-mère de cœur de cinq petits-enfants. Directrice d'une fondation d'utilité publique pour la reconnaissance des compétences et l'engagement professionnel. Conseillère communale, administratrice du Centre culturel et à l'Archéologie andennaise.



27
MATTART Christian - 37 ans. En couple, deux filles de cinq et deux ans. Licencié en traduction anglais et russe. Actuellement responsable du service informatique d'une importante organisation de jeunesse ainsi que traducteur et développeur web en tant qu'indépendant complémentaire. Conseiller communal.



28
JACQUES-STORME Emmanuelle 39 ans. Mariée et maman de trois enfants de 12, 9 et 6 ans. Logopède indépendante et formatrice en sémiophonie. Chanteuse dans un groupe de jazz. Conseillère CPAS, secrétaire de l'Agence Locale pour l'Emploi, vice-présidente de l'Agence Immobilière Sociale Andenne-Ciney.



29
DOUMONT Hugues - 52 ans. Gradué en comptabilité et Licencié-agrégé en Sciences économiques. Professeur en Haute Ecole. Conseiller communal et Conseiller de Police.

UNE ÉQUIPE ENTHOUSIASTE AU SERVICE DES ANDENNAIS

NOUS VOUS INVITONS À VOTER POUR PLUSIEURS CANDIDATS DE LA LISTE AD&N.
CHACUN BÉNÉFICIERA AINSI D'UNE VOIX PLEINE ET ENTIÈRE.

AD&N'Tour



Vous souhaitez mieux connaître nos candidats ? Débattre de nos propositions ?
Nous faire part de vos suggestions et de votre vision de l'avenir d'Andenne ?
Alors vous êtes toutes et tous les bienvenus à l'AD&N'Tour !

Nos candidats seront là, partout dans la commune, pour vous expliquer leur projet et surtout vous écouter. Afin d'être cohérent avec sa vision participative de la gestion communale, AD&N organise des apéros-rencontres. Nous vous attendons nombreux pour échanger :

- **Andenne et Coutisse** : le lundi 24 septembre à 20h00 à la Maison des Associations, Place du Perron, à Andenne.
- **Vezein** : le mardi 25 septembre à 20h00 à la Salle Familia, rue Houssoy, 273, à Vezein
- **Namêche, Thon-Samson et Maizeret** : le mercredi 26 septembre à 20h00 à l'école Sainte-Begge, rue Jean-Baptiste Wauthier, à Namêche.
- **Seilles** : le vendredi 28 septembre à 20h00, en face de la maison de repos la «Villette» (centre de soin Sainte-Barbe), Rue Emile Godfrind, 48, à Seilles.
- **Bonneville et Sclayn** : le samedi 29 septembre à 20h00, rue Chaudin, 239 A, à Bonneville.
- **Landenne et Petit-Warêt** : le dimanche 30 septembre à 18h00, Rue Seressia, 290 T, à Petit-Warêt.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus à ces apéros-rencontres, peu importe lequel !

REPAS ÉLECTORAL

SALLE PAROISSIALE DE LA RUE CAMUS, À ANDENNE

VENDREDI
5

PRÉSENTATION DES CANDIDATS
ET DU PROJET AD&N.
REJOIGNEZ-NOUS !

OCTOBRE - 20H

**REPAS FROMAGE
CHARCUTERIE 15€** (10€ POUR LES ENFANTS)



PAYABLES SUR PLACE

SUR RÉSERVATION, POUR LE 28 SEPTEMBRE, PAR MAIL (REPAS@ADNANDENNE.BE)

OU PAR TÉLÉPHONE (CHRISTIAN MATTART - 0496/32.60.25 - EDDY SARTORI - 0476/27.97.10).